

2025 • 2026 LE LIVRET DE L'ÉTUDIANT

PARIS VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE



- 4 **Édito**
- 5 **Chiffres clés**
- 6 **Être étudiant ou étudiante à l'ENSA Paris-Val de Seine**
- 8 **Logement**
- 9 **Besoin d'aide ?**
- 10 **Égalité, diversité, santé**
- 12 **S'engager dans les instances**
- 13 **Démarches éco-responsables**
- 14 **Vivre ensemble : les bons réflexes**
- 15 **Sûreté**
- 16 **Votre univers pédagogique en quelques clics**
- 17 **Sport et bien-être**
- 18 **S'informer efficacement**
- 20 **Centres de ressources**
- 24 **Culture**
- 25 **Où se restaurer ?**
- 26 **À chacun son association**
- 27 **Je suis perdu ou perdue**



CHERS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS,

Bienvenue à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine. Vous intégrez une école publique au cœur d'un campus universitaire vivant, ouverte sur la ville, sur le monde, et surtout sur les mutations profondes qui traversent nos sociétés.

Avoir choisi l'architecture aujourd'hui, c'est faire le pari de l'engagement. Engagement pour des espaces plus justes, pour des usages plus sobres, pour une transition écologique concrète. C'est aussi inscrire votre parcours dans une discipline qui questionne le monde, qui s'invente avec les autres et qui se renouvelle sans cesse.

Notre École est une école d'exigence et de diversité. Elle s'appuie sur des équipes pédagogiques et administratives investies, sur des laboratoires de recherche reconnus, sur des partenariats solides, en France, en Europe et à l'international.

Elle vous offre une multitude de parcours, d'ouvertures, d'expériences, pour construire un enseignement adapté aux défis contemporains.

Plus que jamais, nous croyons que l'architecture se pense collectivement. Qu'elle se nourrit de la pluralité des voix, des parcours, des cultures. L'ENSA Paris-Val de Seine est aussi votre lieu : un lieu d'échange, de débat, de création. Un lieu où vous pourrez vous engager, expérimenter, apprendre à devenir architectes, au sens plein du terme. À l'aube de cette nouvelle étape de votre vie, je vous invite à faire de ces années une aventure vivante, joyeuse, curieuse, engagée et responsable.

Très bonne rentrée à toutes et tous.

Jérôme Goze, Directeur de l'ENSA Paris-Val de Seine

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

1748
étudiants

- **275 étudiants** de L1 : **240** primo-entrants en L1 et **35** en double cursus architecte-ingénieur
- Au total **302 nouveaux étudiants**
- **286 étudiants** de M2 soutenant leur PFE au titre de l'année 2024-2025

- Pour l'année 2025-2026, **75 étudiants internationaux** sont accueillis pour **93** sortants, et **25** étudiants inscrits dans les doubles-diplômes internationaux avec l'Italie

70 personnels
administratifs
et techniques

Campus
universitaire
de **50 000**
étudiants
et **4 500**
enseignants

250
enseignants

7 étages
et plus
de
15 000 m²



ÊTRE ÉTUDIANT OU ÉTUDIANTE À L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

INSCRIPTIONS

Pour participer aux activités d'enseignement et de recherche de l'École il faut être régulièrement inscrit, tant au plan administratif que pédagogique. L'inscription administrative est annuelle et comporte le paiement des droits d'inscription et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC). Chaque étudiant effectuant une première inscription à l'École (hors admission par transfert inter-ENSAs) doit se présenter à un contrôle médical préventif.

VOIR MÉDECINE PRÉVENTIVE

CARTE D'ÉTUDIANT

Une carte d'étudiant est délivrée lors de l'inscription. Elle permet également le prêt d'ouvrages, DVD ou échantillons à la bibliothèque et à la matériauthèque. La présentation de la carte d'étudiant est obligatoire à l'entrée (pas de format dématérialisé).

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS ET DOMMAGES CORPORELS

Chaque étudiant doit être couvert par une assurance responsabilité civile. Elle est obligatoire pour pouvoir effectuer un stage.



ENGAGEMENTS

Le document «engagements étudiant» doit être rempli chaque année et déposé sur Taïga, il conditionne la validation de l'inscription administrative. Il atteste avoir pris connaissance et s'engager à respecter la charte du bon usage informatique et des réseaux, ainsi que la charte éthique ; il atteste être couvert pour la responsabilité civile et valider le contrat de cession de droits de l'étudiant.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Deux documents importants qui vous accompagneront tout au long de vos études à l'ENSA Paris-Val de Seine. Nul ne peut se prévaloir d'une méconnaissance de ces documents.

CONSULTER LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

CONSULTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

La CVEC est une contribution, annuelle et obligatoire, dont le montant est fixé à 103€. En sont exonérés les étudiants boursiers sur critères sociaux, réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire ou demandeurs d'asile.

Elle est destinée à financer les actions pour : améliorer l'accès aux soins sur le campus ; développer l'accompagnement social ; soutenir des initiatives étudiantes ; développer la pratique sportive et l'accès à l'art et la culture ; améliorer l'accueil des étudiants sur le campus.

La CVEC est collectée par le CROUS qui délivre aussi l'attestation d'acquiescement, obligatoire pour finaliser l'inscription, même pour les étudiants qui en sont exonérés.

PLUS D'INFORMATIONS

SÉCURITÉ SOCIALE

Assuré dès l'âge de 18 ans, vous n'avez pas à vous acquiescer de cotisation sécurité sociale. Vous demeurez rattaché gratuitement à votre régime actuel, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux (régime général, agricole ou autres régimes spéciaux) jusqu'à l'âge de 24 ans (sauf si activité professionnelle).

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Les nouveaux étudiants doivent se présenter au service de santé étudiante (SSE) d'Université Paris Cité.

EN SAVOIR PLUS SUR LE SSE

Rendez-vous à prendre au 01 57 27 94 60 entre le 1^{er} et le 15 septembre. Cette visite médicale est obligatoire pour les primo-inscrits.

AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES

● Handicap : tout étudiant en situation de handicap peut faire une demande d'aménagement de sa scolarité auprès de la référente handicap, Corinne Blondet, responsable du service de la scolarité. Au préalable il convient de prendre rendez-vous chaque année avec un médecin du service de santé étudiante d'Université Paris-Cité.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous dès le mois de juillet, une fois l'inscription administrative effectuée.

EN SAVOIR PLUS

● Autres situations particulières : les étudiants salariés qui travaillent au moins à mi-temps, les étudiants chargés de famille, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans la vie de l'école peuvent également demander des aménagements.



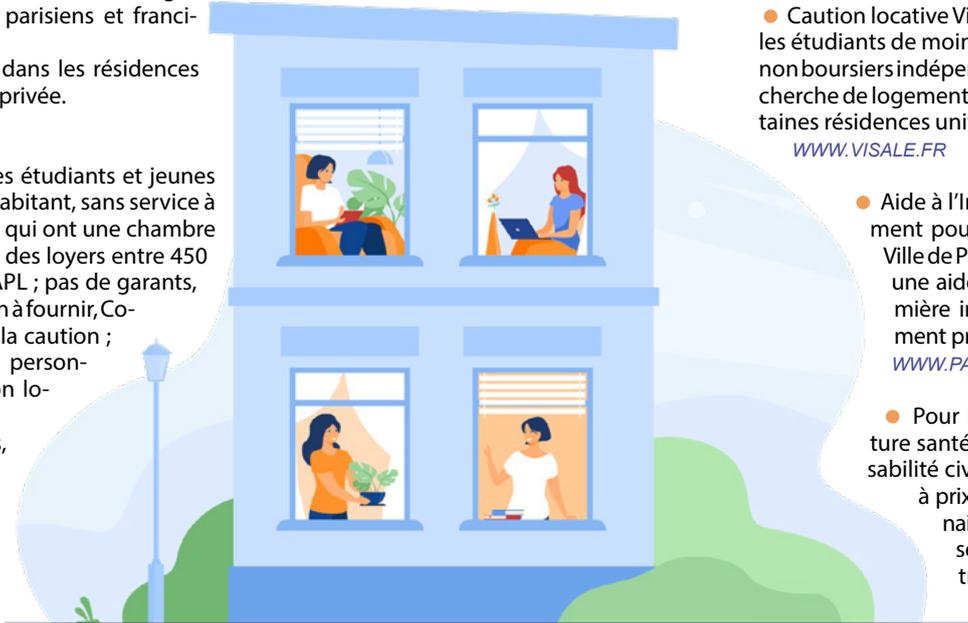
LOGEMENT

- Résidences universitaires du Crous : les logements sont attribués en priorité aux étudiants boursiers aux taux 6 et 7, sans garantie d'attribution (inscription avant le 31 mai chaque année).
- Lokaviz, site du Crous, une offre de logements de particuliers parisiens et franciliens. WWW.LOKAVIZ.FR
- Adele : logements dans les résidences étudiantes de gestion privée. WWW.ADELE.ORG
- Colette club aide les étudiants et jeunes actifs à se loger en cohabitant, sans service à rendre, avec des hôtes qui ont une chambre à louer. Les avantages : des loyers entre 450 et 800€ éligibles aux APL ; pas de garants, ni de dossier de location à fournir, Colette prend en charge la caution ; un accompagnement personnalisé pour trouver son logement. Pour accéder aux offres, créer un compte sur WWW.COLETTE.CLUB en indiquant le code partenaire ENSA38. .
- Partenaire de l'ENSA Paris-Val de

Seine, Logifac propose des logements en résidences étudiantes situées à Paris, Ivry-sur-Seine, Saint-Mandé et Choisy-le-Roi. Consulter le site LOGIFAC

AIDES AU LOGEMENT

- Aides de la CAF : la Caisse d'allocations familiales (CAF) gère les différentes allocations de logement : Allocation Logement à caractère Social (ALS), Aide Personnalisée au Logement (APL)... WWW.CAF.FR
- Caution locative Visale : service gratuit pour les étudiants de moins de 30 ans (boursiers ou non boursiers indépendants fiscalement) en recherche de logement dans le privé ou dans certaines résidences universitaires. WWW.VISALE.FR
- Aide à l'Installation dans un Logement pour les Étudiants (AILE) : la Ville de Paris propose aux boursiers une aide de 900 € pour une première installation dans un logement privé à Paris. WWW.PARIS.FR/AILE
- Pour bénéficier d'une couverture santé et assurantielle (responsabilité civile, assurance habitation) à prix réduit grâce à nos partenaires : *SMERRA* et *HEYME* : se rendre sur le site et entrer le code partenaire 75ENSAPVS



BESOIN D'AIDE ?



AIDE AU TRANSPORT

Les étudiants de moins de 26 ans résidant dans le Val-de-Marne peuvent bénéficier du remboursement de 50% du coût annuel de leur carte Imagine R sur demande.

WWW.VALDEMARNE.FR

BOURSES, AIDES D'URGENCE, SITUATIONS PARTICULIÈRES

Pour les demandes de bourses, besoin d'aide d'urgence et situations spéciales, contactez le bureau des inscriptions, n°123. *VOIR CONTACTS*

BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les bourses sont attribuées en fonction de trois critères : revenus du foyer fiscal, nombre d'enfants à charge fiscale et éloignement du lieu d'études. La demande doit être formulée entre le 15 janvier et le 31 mai.

WWW.LESCROUS.FR/NOS_SERVICES

SERVICE SOCIAL

Mme Myriana Passave assistante sociale assure un accompagnement dans la gestion administrative des dossiers sociaux, dans l'ouverture de droits sociaux et l'orientation vers les partenaires institutionnels et locaux. Prises de rendez-vous : passave.ass@gmail.com et sms uniquement au 07 61 12 73 55. (Financé par le ministère de la Culture). En parallèle, le CROUS dispose d'un service social :

SOCIAL.HORS-UNIV@CROUS-PARIS.FR

SOUTIEN AUX ÉTUDES

A partir du mois de novembre, des moniteurs de Master 1 et 2 proposent des sessions de soutien aux études pour les étudiants de licence. Vous pouvez les solliciter pour tout éclaircissement, conseil ou approfondissement lié aux enseignements. Des séances de révisions avant chaque session d'examens sont également organisées, les modalités d'organisation vous seront communiquées après la rentrée.

MONITORAT

C'est un emploi étudiant au sein de l'École. Les besoins peuvent être pour l'année universitaire comme à la bibliothèque, à la matériauthèque, à l'atelier maquette, en salle d'impression, au studio photo, au Fablab ou pour le soutien aux études. Il s'agit alors d'une mission d'accompagnement des étudiants. Les besoins peuvent aussi être ponctuels au fil de l'année : montage d'exposition...

S'INSCRIRE À LA BASE DE DONNÉES MONITORAT





PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

L'action de l'École s'inscrit dans le cadre général de la politique d'égalité, de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité dans la fonction publique et dans le respect des Labels Diversité et Egalité professionnelle attribués au ministère de la Culture par AFNOR Certification. Cette mission est confiée à Isabelle Phalippon-Robert, secrétaire générale.

*LIRE LA CHARTE POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES*

CONTACT :

Isabelle Phalippon-Robert, bureau 116,
tél. : 07 62 20 38 08,

*ISABELLE.PHALIPPON-ROBERT@
PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR*

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

La référente "lutte contre les violences et harcèlements sexuels et sexistes" est Marie-Sylvie Pontillo, chargée des partenariats enseigne-

ment supérieur et de la vie de Campus. L'accompagnement des victimes est réalisé par des spécialistes de la cellule d'écoute ministérielle : Concept RSE. L'ENSA Paris-Val de Seine s'appuie également sur Wo.men Safe dispositif d'écoute et d'accompagnement. Une totale confidentialité est assurée aux victimes. Le collectif RéagirPVS composé d'étudiants, d'enseignants et de personnels administratifs est aussi impliqué dans la lutte contre les VHSS.

CONTACT :

Marie-Sylvie Pontillo, bureau 509,
tél. : 01 72 69 63 07 / 07 85 49 21 98,

*MARIE-SYLVIE.PONTILLO@
PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR
TOUS LES CONTACTS VHSS*

PLAN NATIONAL SANTÉ 2022-2027

Le ministère de la Culture a élaboré un plan santé en faveur des étudiants en école d'architecture. Son objectif : l'amélioration du bien-être dans leur établissement et dans leur cursus par un plan en 10 orientations déclinées en 30 actions. L'École va compléter les mesures déjà mises en œuvre depuis 2019.

DÉCOUVRIR LE PLAN SANTÉ

*ACTIONS EN FAVEUR DE LA SCOLARITÉ ET
LA VIE ÉTUDIANTE À L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE*

SANTÉ

Le SSE (Service de Santé Étudiante) est un service sur rendez-vous gratuit pour les étudiants. Situé sur le campus Grands Moulins, il propose : entretien de prévention avec des psychologues ; certificat médical ; médecin traitant pour les étudiants qui le souhaitent ; conseils nutrition ; prévention d'addiction ; santé sexuelle...

WWW.U-PARIS.FR/SERVICE-SANTE

DISPOSITIFS DE SANTÉ ET D'AIDE SOCIALE

Le Mémento des dispositifs de santé et d'aide sociale étudiantes à l'ENSA Paris-Val de Seine rassemble dans un seul document les services et structures accessibles aux étudiantes et aux étudiants de l'école. [DÉCOUVRIR LE MÉMENTO](#)

HYGIÈNE ET SANTÉ

Dans le cadre de la répartition des crédits CVEC et sur la proposition des étudiantes et des étudiants élus de la CFVE et du CA, l'École a installé des distributeurs de protections périodiques gratuites dans les sanitaires des femmes des 1^{er}, 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} étages. D'autres mesures en faveur de la vie et de la santé étudiante suivront.

SÉANCES DOUCEUR/ OSTHÉOPATHIE

Les élus étudiants ont souhaité que la CVEC finance des séances d'ostéopathie.

Des séances sont ainsi proposées gratuitement au sein de l'École tous les mardis de la fin septembre à la fin juin.

[POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS](#)

CELLULE PSY

Des consultations psychologiques sont assurées gratuitement au sein de l'École par des psychologues cliniciens de l'association Troisième Rive. Les prises de rendez-vous sont à effectuer par téléphone ou par mail à l'adresse suivante :

PERMENSAPVS@GMAIL.COM

CONTACTS :

Nunzio d'Annibale : tél. : 06 63 43 59 69

et Gaïa Cislighi : tél. : 07 82 75 40 36



S'ENGAGER DANS LES INSTANCES



LES INSTANCES

Les instances de l'École comptent des étudiants élus. Leur rôle est de représenter la communauté étudiante aux côtés des enseignants, du personnel administratif, de la direction et de personnalités extérieures. Ils participent donc aux décisions relatives au fonctionnement de l'établissement et à l'organisation pédagogique.

QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

Il délibère sur les questions suivantes : budget et compte financier, contrats et conventions,

bilan social et rapport d'activité, programmes d'enseignement et règlement des études, dossiers d'évaluation et d'accréditation des formations...

COMBIEN D'ÉTUDIANTS Y PRENNENT PLACE ?

Le conseil d'administration est composé de 25 membres avec voix délibérative, dont 4 étudiants. Ils siègent aux côtés d'enseignants, administratifs et personnalités extérieures.

À QUOI SERT LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE (CPS) ?

Le CPS est constitué d'une commission des formations et de la vie étudiante (CFVE), qui émet des avis et propositions relatifs aux formations, à leurs évolutions et à la vie étudiante et d'une commission de la recherche (CR), qui est compétente sur les activités de recherche de l'École.

COMBIEN D'ÉTUDIANTS COMPTE-T-IL ?

La CFVE est composée de 17 membres élus dont 5 étudiants, 10 enseignants et 2 personnels administratifs.

La CR compte 11 membres, dont 1 doctorant, 7 enseignants, 3 personnalités extérieures.

COMMENT DEVENIR REPRÉSENTANT ÉTUDIANT ?

Les élus étudiants dans les instances sont renouvelés tous les deux ans. Un appel à candidatures est diffusé avant chaque élection.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE ET DES INSTANCES

DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES

En lien avec le ministère de la Culture et le ministère de la Transition écologique, l'ENSA Paris-Val de Seine intègre les recommandations du programme Service Public Ecoresponsable. Par ailleurs, elle vient de finaliser son premier bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

Au quotidien dans votre École :

- Distributeurs de boissons et nourritures garantis de produits bio
- Machines à café avec cuillères en bois, gobelets en carton et possibilité d'utiliser sa propre tasse (moyennant une réduction du prix)
- La Fresque du climat offerte depuis 3 ans à tous les L1, durant leur semaine d'intégration pour mieux vous sensibiliser aux enjeux climatiques.
- Les bâtiments de l'école éclairés à 95% au LED, pour une plus grande économie d'énergie.
- Raccordement des salles climatisées à «Frais-chœur de Paris» pour une climatisation plus responsable.
- Le collectif La Plank, pour une récupération écoresponsable, va collecter les matériaux inutilisés des étudiants pour les reconditionner et les offrir aux nouveaux venus.
- Un espace de peinture destiné au "bombage" des maquettes installé au parking.

- Fontaines à eau présentes à tous les étages, directement raccordées au réseau d'eau potable

- VERT DE SEINE, première association étudiante de l'ENSA Paris-Val de Seine dont l'objet est l'écologie

- Partenariat avec la *RÉSERVE DES ARTS*, programme de récupération et de redistribution de matériel pour le secteur culturel.

VOIR LES ENGAGEMENTS

DE L'ENSA PARIS-VAL

DE SEINE SUR LE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

**PENSEZ À ÉTEINDRE LES
LUMIÈRES QUAND
VOUS QUITTEZ
UNE SALLE.**

**VOUS AUSSI AYEZ
LES BONS GESTES ET
UNE DÉMARCHÉ
ÉCO-RESPONSABLE**



VIVRE ENSEMBLE : LES BONS RÉFLEXES



BIZUTAGE

L'École veille fermement à ce qu'aucune conduite pouvant s'apparenter à du bizutage ne puisse être tenue. La loi du 17 juin 1998 définit le bizutage comme un ensemble d'actes humiliants ou dégradants en milieu scolaire ou universitaire.

Le Code pénal punit les actes de bizutage de six mois de prison et 7500 € d'amende. Tout étudiant qui contreviendrait aux réglementations s'exposerait, indépendamment des poursuites prévues par la loi, à des sanctions.

TABAC ET VAPOTAGE

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé interdit de fumer dans l'enceinte des lieux affectés à un usage collectif. Tout contrevenant est passible de sanctions disciplinaires et d'amendes.

Par ailleurs, l'article 38 du règlement intérieur de l'École prévoit en adéquation avec le code de la santé publique l'interdiction de vapotage dans les lieux clos de l'École.

ALCOOL

La consommation d'alcool est strictement interdite au sein de l'École. Aucune personne en état d'ébriété n'est autorisée à pénétrer dans l'établissement.

RESPECT DES BIENS ET MATÉRIELS

- Toute détérioration survenue par suite de négligence caractérisée fera l'objet d'une sanction disciplinaire. Toute détérioration volontaire fera de plus l'objet d'un dépôt de plainte.
- Pour le bien de tous, chacun prend soin des équipements : fours à micro-ondes à la cafétéria, collections et à la matériauthèque (livres, revues, échantillons...), photocopieurs, ordinateurs, appareils photos, mobilier etc. Il est par ailleurs strictement interdit d'afficher avec du scotch sur les murs : des panneaux d'affichage sont à votre disposition (à utiliser uniquement avec des aimants).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vous devez avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École pour le respect du fonctionnement de l'établissement.

[CONSULTER LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR](#)

CONTRÔLE

L'ENSA Paris-Val de Seine est un établissement recevant du public nécessitant un dispositif de vigilance par contrôle à l'entrée. La présentation de la carte d'étudiant est obligatoire à l'entrée (pas de format dématérialisé).

EN CAS D'URGENCE

Accident, blessure, malaise, prévenir le PC sécurité présent au rez-de-chaussée.
tél. : 01 72 69 63 69

PREMIERS SECOURS

En cas d'accident ou de malaise, les personnels du PC sécurité sont habilités à délivrer les premiers soins. L'École dispose d'une infirmerie, avec trousse de premiers secours et table de repos. Un défibrillateur est installé au rez-de-chaussée, face au PC sécurité.

ALARME ET ÉVACUATION

Si l'alarme générale retentit, il est impératif d'évacuer immédiatement les lieux, en suivant les indications du personnel habilité de l'École (brassard "évacuation"); des rendez-vous aux points de rassemblement (quai Panhard et Levassor et jardin Biopark, rue Jean-Antoine de Baïf). Un plan d'évacuation est apposé à chaque étage.

MOBILIER

Les terrasses et circulations doivent être libres de tous mobiliers ainsi que les baies pompier repérables par un rond rouge. Les salles de cours doivent être remises dans leur disposition d'origine après utilisation. Le mobilier de la bibliothèque ne doit pas être déplacé ni servir de support à la réalisation de maquettes.

OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés sont à remettre aux surveillants, bureau 304, ou à l'accueil du 1^{er} étage où ils peuvent ensuite être récupérés.



VOTRE UNIVERS PÉDAGOGIQUE EN QUELQUES CLICS



ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'École met à disposition des étudiants un compte Office 365. Il permet d'accéder gratuitement à des outils collaboratifs, une boîte mail de 50Go, un "OneDrive" de 1To et des outils comme Excel, Word et PowerPoint en ligne mais aussi Teams, pour communiquer avec l'administration et les enseignants ou encore Sharepoint, qui offre un portail dédié aux études.

VOIR S'INFORMER FACILEMENT / ACCÉDER À 365

WI-FI

Un réseau Wi-Fi est disponible dans toute l'École. Il est accessible à tous :

- aux étudiants grâce à leurs identifiants (ceux d'Office 365),
- aux personnes externes via le réseau "ENSAPVS Guest".

EDUROAM

Le service Eduroam offre un accès sans fil sécurisé à l'Internet aux personnels et aux étudiants de la communauté enseignement supérieur/recherche

lors de leurs déplacements. WWW.EDUROAM.FR

ÉCRANS NUMÉRIQUES

Une grande partie des salles d'enseignement sont équipées d'écrans numériques qui permettent la projection de documents (PDF, vidéo, images...) pour les cours et les rendus de projets, la visio-conférence et l'enseignement hybride.

ÉQUIPEMENT DES AMPHIS

Les 3 amphithéâtres de l'École sont équipés d'un système performant récemment rénové qui permet de proposer des cours hybrides, des visio-conférences, des projections de films, la retransmission d'un amphi à l'autre ainsi que des événements en streaming.

VOTRE ORDINATEUR

Il est conseillé de s'équiper d'un ordinateur portable ayant la configuration minimale suivante :

- PC sous Windows 10 minimum ou MAC avec une licence Windows 10 installée via Boot-Camp ou un outil de virtualisation
- Écran : 15 pouces (HD ou 4k)
- Processeur : Intel Core i7
- Disque SSD de 512 Go minimum
- Mémoire RAM : 16 Go
- Carte graphique : 4 Go de RAM avec bande passante de 106 Go/s, compatible DirectX 11
- Autonomie : 4h minimum.

MACHINES VIRTUELLES

Les machines virtuelles sont accessibles depuis n'importe quel ordinateur. Elles donnent accès gratuitement à de nombreux logiciels nécessaires pour vos études (Adobe, Autodesk, ArchiCAD, Lumion...).

VOIR LA LISTE COMPLÈTE DES LOGICIELS ET LE FONCTIONNEMENT

Pour toute question liée au matériel informatique ou à votre compte office 365 :

SUPPORT@PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR



SPORT

Le sport c'est la santé ! Où faire du sport ?

- À Université Paris Cité : plus de 50 disciplines sportives, financées par l'École, pour 130 places au total, c'est juste à côté et gratuit pour vous ! Inscriptions en septembre

[U-PARIS.FR/FAIRE-DU-SPORT](https://u-paris.fr/faire-du-sport)

- Avec l'AS, l'association sportive de l'École. [INSTAGRAM](#).

SÉANCES DOUCEUR

Les élus étudiants ont souhaité que la CVEC finance des séances hebdomadaires d'ostéopathie. Les séances sont gratuites pour les étudiants. Nombre de places limité.

NUTRITION

Il est important de manger de façon saine et équilibrée pour aider vos fonctions cognitives. [VOIR LA RUBRIQUE "OÙ SE RESTAURER ?"](#)

SOMMEIL ET PRÉVENTION

Un sommeil d'une durée et d'une qualité adéquates améliore l'attention, le comportement, la mémoire et l'état général de notre santé mentale et physique. Il aide l'organisme à maintenir et à réguler plusieurs fonctions vitales. Même si le rythme de vos études est dense, il est important de préserver votre sommeil.

[EN SAVOIR PLUS](#)

SHAREPOINT ENSA PARIS-VAL DE SEINE

Sharepoint constitue l'intranet de l'École. Le portail général ENSA Paris-Val de Seine diffuse les informations indispensables sur l'École : outils numériques, enquêtes et évaluations, lutte VHSS... Il constitue le point d'entrée vers "Sharepoint Études, pédagogie, scolarité" et "Sharepoint Vie étudiante".

SHAREPOINT ÉTUDES, PÉDAGOGIE, SCOLARITÉ

Vous y trouvez toutes les informations relatives à l'organisation des études : calendrier univer-

sitaire, règlements intérieur et des études, emplois du temps, grilles de programme, concours, offres de stages et d'emplois, dates d'inscriptions, d'examens, rendus et soutenances. Il permet d'accéder à des sites plus spécifiques : master, licence, stages, HMONP, relations internationales...

*ACCÉDER AU SITE SHAREPOINT ÉTUDES,
PÉDAGOGIE, SCOLARITÉ
CONSULTER LE CALENDRIER DES ÉTUDES*

SHAREPOINT VIE ÉTUDIANTE

Il délivre les informations relatives à la santé, consultations psy, aides et soutien, vie associative...

ACCÉDER AU SHAREPOINT VIE ÉTUDIANTE

TAÏGA

C'est le portail des écoles d'architecture. Consultable à distance, il permet d'accéder à votre espace personnel avec emploi du temps, fiches d'enseignement, certificats de scolarité, relevés de notes, annuaire des enseignants... À ne pas confondre avec l'environnement numérique de travail Office 365.

ACCÉDER À TAÏGA

LES COURRIELS

La direction des études, le service de la scolarité, les enseignants sont amenés à vous écrire sur votre adresse mail de l'École pour vous transmettre des informations qui vous sont plus particulièrement destinées.

LES MAILINGS

Vous recevrez régulièrement des mailings au logo de l'École. Ils délivrent des informations essentielles relatives au fonctionnement de l'établissement. Vérifiez qu'ils n'atterrissent pas dans vos spams.

EN COMPLÉMENT

CROUS : renseignements sur la vie étudiante, bourses, offres et aides au logement, résidences et restaurants universitaires...

WWW.CROUS-PARIS.FR

LE PORTAIL NUMÉRIQUE DES DÉMARCHES ET SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE recense toutes les informations utiles à la vie quotidienne. Un espace personnel peut y être créé pour le suivi des demandes et la création du dossier social étudiant (DSE), nécessaire en cas de demande de bourse auprès du Crous.

WWW.ETUDIANT.GOUV.FR





LE SITE WEB

Les actualités de l'École et des laboratoires de recherche, les descriptions des enseignements, un moteur de recherche pour visualiser des travaux étudiants, une rubrique dédiée à la vie étudiante... Le site web de l'École regorge d'informations.

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

LA LETTRE D'INFORMATION

Chaque lundi, vous la recevez par courriel. Elle vous donne à la fois des informations sur l'École, les études ou la vie culturelle, mais aussi

des idées de sorties architecturales. Certaines informations sont diffusées exclusivement dans la Lettre d'Info, ne passez pas à côté !

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Ils sont jaunes et aimantés, on en trouve un peu partout dans l'École. Quand ils portent le titre "INFORMATIONS", ils sont ouverts à tous. Merci d'utiliser les aimants et non du scotch qui les dégrade et de ne pas afficher sur les murs de l'École, source de dégradation également.

ÉCRANS D'ACCUEIL

Ils sont installés à tous les étages et diffusent les principales infos de la vie de l'École et les actualités de l'établissement en garantissant une faible consommation énergétique.

RÉSEAUX SOCIAUX

INSTAGRAM / FACEBOOK / YAMMER

LINKEDIN / OBSERVATOIRE ENSA PARIS-VAL DE SEINE

LE RÉSEAU ALUMNI

La plateforme du réseau Alumni est destinée à créer et développer le réseau des diplômés de l'École. Cet outil permet d'accéder à plusieurs services pour vous accompagner pendant et après vos études :

- l'annuaire des membres pour trouver en quelques clics un étudiant, un diplômé, ou un recruteur,
- la fiche profil pour mettre en valeur votre parcours et vos expériences auprès des membres du réseau et des recruteurs,
- des offres d'emploi, de stage et d'alternance,
- l'actualité du réseau.

[ACCÉDER À LA PLATEFORME ALUMNI](#)

clage, ainsi que vers les matières innovantes. Ces échantillons sont sélectionnés en fonction de leur pertinence et de leur contribution aux pratiques de construction durable. Vous avez également la possibilité d'emprunter ces échantillons dans le cadre de vos enseignements et de vos projets.

PRÉSENTATION EN VIDÉO

CATALOGUE ET CLASSIFICATIONS

L'offre documentaire est accessible via le catalogue commun des bibliothèques d'ENSA, consultable sur le portail [ARCHIRÈS](#), qui présente aussi les nouveautés et les actualités du service.

Le catalogue vous renseigne sur la disponibilité des documents et leur emplacement en salle (cote et localisation). Une aide à la recherche est également disponible sur le site de l'école, dans la [RUBRIQUE BIBLIOTHÈQUE](#). Les collections de la bibliothèque sont principalement en libre accès sur ses deux étages (1300 m²), avec le rez-de-chaussée consacré aux revues classées par ordre alphabétique de titre, et l'étage réservé aux livres classés selon la classification décimale universelle.

À la matériauthèque (180 m²), les matériaux sont présentés en fonction de leur utilisation

BIBLIOTHÈQUE-MATÉRIAUTHÈQUE

COLLECTIONS

La bibliothèque vous propose un fonds documentaire constitué de plus de 100 abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères, ainsi que plus de 21 300 livres. Elle dispose également d'un fonds de DVD de quelque 400 titres, d'un fonds de 460 ebooks et de bases de données de revues (El Croquis, Détail) accessibles à distance. Les collections sont constamment mises à jour et sont principalement axées sur l'architecture, la construction, l'urbanisme, le paysage et l'histoire de l'art. Par ailleurs, la bibliothèque conserve les travaux réalisés par les étudiants, avec près de

12300 projets de fin d'études (PFE) et mémoires de master consultables sur place, dont environ 1500 sont accessibles à distance via le portail [ARCHIRÈS](#) après authentification.

La matériauthèque, espace dédié à la découverte et à l'exploration des matériaux vous permet d'approfondir vos connaissances et d'enrichir vos projets en mettant à votre disposition près de 3 500 échantillons de matériaux continuellement mis à jour. La collection se distingue par sa forte orientation vers les matériaux biosourcés et naturels, les matériaux écologiques, bioclimatiques, biomimétiques, issus du recy-

architecturale (structure, enveloppe, sol, isolation, transparence, etc.), et de leurs caractéristiques matérielles tels que le bois, le métal, les composites, la pierre, etc. Les ouvrages et revues suivent les mêmes logiques de classification que la bibliothèque.

INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES NUMÉRIQUES ET AIDES À LA RECHERCHE

SERVICES À DISPOSITION

- Prêt à domicile d'ouvrages, DVD et de matériaux : 5 livres bibliothèque + 3 livres matériauthèque + 3 DVD, pour 3 semaines. Tout retard de prêt entraîne une suspension de prêt équivalente à la durée du retard et après un mois, un blocage de Taïga. Toute perte doit être remplacée par l'emprunteur à l'identique.
- Le prêt à domicile est possible entre les bibliothèques des différentes ENSA franciliennes (Malaquais, Belleville, Paris-Est, la Villette), à l'exception de Versailles, sous réserve de se déplacer.
- Aide à la recherche documentaire. Il est par ailleurs possible de faire venir un document indisponible en Ile-de-France d'une ENSA provinciale (Prêt-Entre-Bibliothèques), pour consultation sur place pour une durée limitée
- Sélection de ressources en ligne et mode d'accès sur l'intranet du service.

- 2 photocopieurs, 11 PC dont 2 équipés de lecteurs et de casques pour le visionnage audiovisuel, Wifi.

- 148 places de lecture dédiées au travail individuel à la bibliothèque, 19 à la matériauthèque.

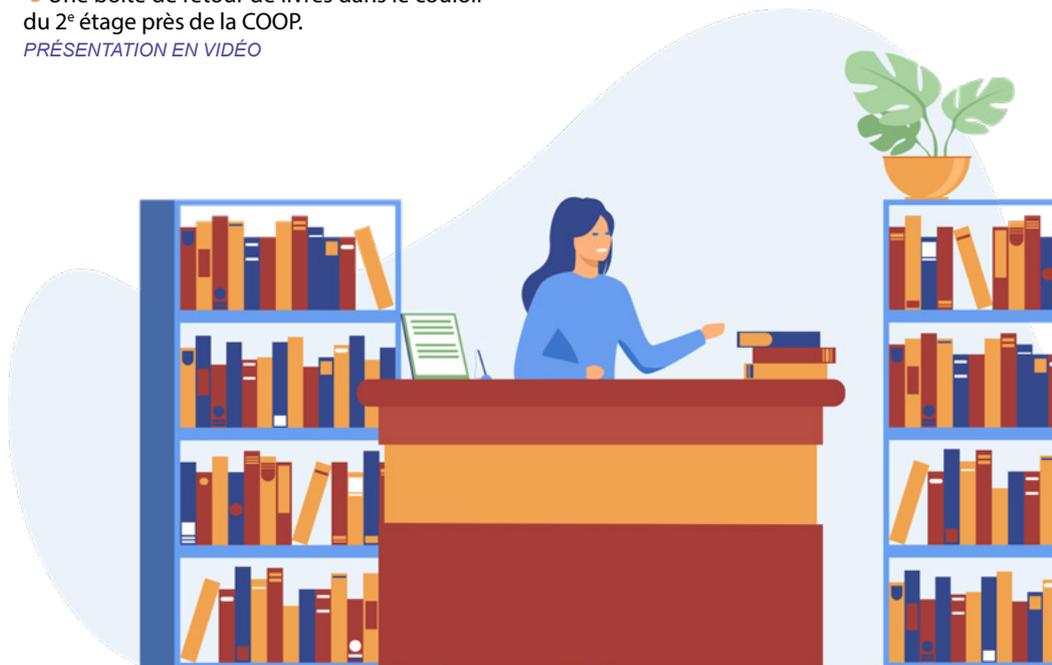
- Une boîte de retour de livres dans le couloir du 2^e étage près de la COOP.

PRÉSENTATION EN VIDÉO

Ouverture aux publics,
voir les horaires :

POUR LA BIBLIOTHÈQUE

POUR LA MATÉRIAUTHÈQUE



USAGES NUMÉRIQUES, IMPRESSION, STUDIOS PHOTO ET VIDÉO, ATELIER DE FABRICATION ET NUMÉRIQUE

USAGES NUMÉRIQUES

L'École est dotée d'un parc informatique de 68 postes qui donnent accès aux machines virtuelles (*VOIR LA VIDÉO*). Ils sont principalement répartis dans les quatre salles informatique (1^{er} étage : salles 134, 135, 139, 140).

Les salles sont en libre service, en dehors des heures d'enseignement, aux horaires d'ouverture de l'École.

CONTACT :

SUPPORT@PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

SALLE D'IMPRESSION

Les étudiants ont à leur disposition en salle d'impression à l'entresol (E05) :

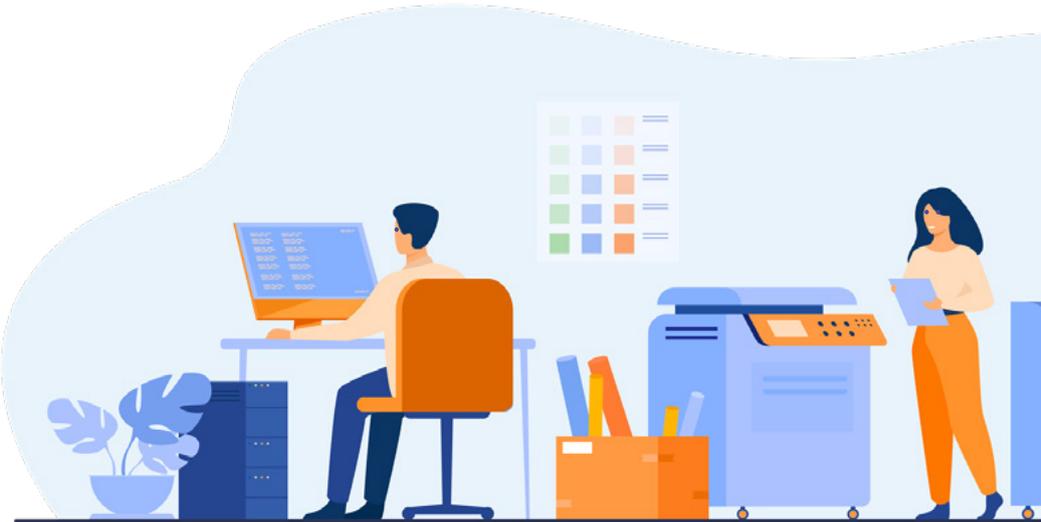
- 2 imprimantes multifonctions A3/A4 incluant un scanner ultrarapide avec système de reconnaissance de caractères et connexion au Cloud
 - 2 appareils de reprographie dédiés à l'impression «Art Graphique»
 - 2 traceurs A0 permettant l'impression à très grande vitesse
 - 1 traceur dédié à l'impression sur carton.
- Les impressions et photocopies sont payantes.

Le paiement s'effectue en créditant un compte d'impression par carte bancaire.

Les étudiants de M2 bénéficient d'une participation de l'École pour la prise en charge de l'impression de leurs mémoires et rapports de PFE.

La salle d'impression E05 est accessible du lundi au vendredi de 8h à 21h avec l'assistance de moniteurs. Cette assistance est renforcée durant les PFE.

PRÉSENTATION EN VIDÉO





STUDIOS PHOTO ET VIDÉO

Les studios photo/vidéo sont ouverts gratuitement pour :

- La prise de vues de maquettes et objets, projets d'arts plastiques, portraits
- Le prêt de matériel : appareils photo/vidéo, trépieds, éclairage, enregistreurs de sons, stabilisateurs, micros, réalisation de scans jusqu'au format A3.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h de préférence sur rendez-vous.

CONTACT :

Photo : Alain Ollier, tél. : 01 72 69 63 62

Vidéo : Jean-Pierre Mendes, tél. : 01 72 69 63 37

PRÉSENTATION EN VIDÉO

ATELIER DE FABRICATION

L'atelier de fabrication offre, avec l'aide d'un responsable, un espace, du matériel et de l'outillage adaptés à la réalisation des maquettes ou projets. L'atelier comprend deux espaces aux fonctions et usages distincts : l'atelier manuel pour la réalisation de maquettes, en libre accès ; l'atelier numérique pour la découpe laser équipé de 3 machines. Les étudiants doivent

respecter les consignes d'utilisation et s'inscrire sur le planning. Service gratuit.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 18h, et plus en période de rendus et soutenances de projets, avec l'assistance de moniteurs.

CONTACT :

CLEMENT.BARBIER@PARIS-VALDESEINEARCHI.FR

tél. : 01 72 69 63 31

PRÉSENTATION EN VIDÉO

ATELIER ET LABORATOIRE NUMÉRIQUE

Deux laboratoires d'expérimentation numérique sont à disposition des étudiants : le FabLab, atelier de fabrication numérique ; le VRLab, laboratoire de Réalité Virtuelle permettant d'expérimenter ces nouvelles technologies à l'aide de casques de Réalité Virtuelle.

Cet espace met en commun des outils de fabrication numérique pour exploiter le potentiel créatif de ces technologies dans un esprit collaboratif. On y trouve des machines open-source : imprimante 3D, fraiseuse CNC et découpe laser accessibles à tous. Ouverture tous les jours de 10h à la fermeture de l'École.

CONTACT :

FABLAB@PARISVALDESEINE.ARCHI.FR

CLEMENT.BARBIER@PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

[FACEBOOK / PRÉSENTATION EN VIDÉO](#)

PROGRAMMATION CULTURELLE DE L'ÉCOLE

L'ENSA Paris-Val de Seine propose une programmation culturelle spécialement conçue pour vous. Des expositions autour de l'architecture prennent place dans différents lieux de l'École, elles sont ouvertes à tous. Par ailleurs, des conférences d'architectes ou d'intervenants de disciplines connexes ponctuent l'année universitaire. Notez que la participation aux conférences peut donner lieu à l'attribution d'ECTS dans le cadre du Parcours libre inscrit au programme pédagogique.

VOIR LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

CULTURE ET ARCHITECTURE

L'ENSA Paris-Val de Seine est partenaire de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine ainsi que du Pavillon de l'Arsenal. Ces deux établissements, ainsi que la Maison de l'architecture en Ile-de-France vous accueillent gratuitement. Profitez-en pour suivre leurs conférences et visiter leurs expositions. Nous vous proposerons au cours de l'année des visites et autres événements privés. Ne les manquez pas !

WWW.PAVILLON-ARSENAL.COM
WWW.CITEDELARCHITECTURE.FR/FR
WWW.MAISONARCHITECTURE-IDF.ORG

CULTURE SUR LE CAMPUS

Université Paris Cité propose un programme culturel riche comprenant des expositions, des colloques, un ciné-club très actif ou encore des cours d'échecs.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DE L'UNIVERSITÉ



OÙ SE RESTAURER ?



- Dans l'École, la cafétéria LA PALETTE, association étudiante, est un espace de restauration et de détente avec baby-foot et bonne humeur ! Des menus à prix serrés avec des plats chauds, des sandwiches ou des salades, mais aussi des viennoiseries, des glaces...

LA PALETTE

- DISTRIBUTEUR DE REPAS : à l'École, au rez-

de-chaussée à côté de l'atelier maquette, un distributeur disposant de 42 casiers réfrigérés alimentés par le CROUS a été installé. Trois choix de plats. Tarifs : plat à 3€ et plat + dessert à 3,30€.

- Le CROUS. Les restaurants universitaires proposent des repas complets à tarif social. Pour tous les étudiants : 3,30€, pour les boursiers et les étudiants en situation de précarité : 1€. Le

paiement aux restaurants et cafétérias du Crous s'effectue par le biais d'Izly, une solution de paiement sans contact. Votre compte Izly est créé au moment de l'acquittement de la CVEC. Quatre points de restauration à proximité de l'École : Halle aux Farines, Olympe de Gouges, Grands Moulins et Pont supérieur.

VOIR LES FORMATIONS PRATIQUES

À CHACUN SON ASSOCIATION !

L'ENSA Paris-Val de Seine compte 16 associations et 1 collectif qui favorisent les liens, soutiennent les initiatives, mettent en place des projets collectifs, participent à l'amélioration des conditions d'études et à l'enrichissement de la vie extra-universitaire.

- **À PIED D'OEUVRE (APO) :** architecture et humanitaire
- **AFTER CHARRETTE :** musique électro et techno
- **ARCHI'PALS** mobilités internationales
- **ASSOCIATION MUSIQUE (AM) :** pratique musicale
- **ASSOCIATION SPORTIVE (AS) :** pratique du sport
- **BUREAU DES ÉTUDIANTS (BDE) :** soirées et activités étudiantes
- **COOPÉRATIVE (COOP) :** vente de matériel spécialisé
- **DENSA :** pratique de la danse
- **DOUBLE HAUTEUR (DH) :** journal étudiant
- **La FED :** fédère les «masses», les associations et les élus étudiants
- **COOPÉRATIVE (COOP) :** vente de matériel spécialisé
- **GRAND ANGLE STUDIO :** photographie et arts visuels.
- **K'FET – LA PALETTE :** cafétéria
- **SALOBSKUR :** projections de films et aide aux étudiants dans la réalisation de courts métrages.
- **LA VOÛTE :** expérimentation et construction à l'échelle 1
- **VERT DE SEINE :** sensibilisation à l'écologie

*DÉCOUVRIR
LES ASSOCIATIONS
ET LES
CONTACTER*

**COLLECTIF
RÉAGIR PVS :**
lutte contre les discriminations et les VSS

APPEL À BÉNÉVOLAT :

Les associations fonctionnent sur le principe du bénévolat. Elles ont donc besoin de vous pour exister et se développer.

Contactez-les, investissez-vous ! L'engagement associatif permet la validation du parcours libre prévu dans le programme pédagogique et l'obtention des crédits ECTS correspondants.



JE SUIS PERDU OU PERDUE !

PLAN DU QUARTIER

Plan du quartier avec tous les accès aux transports en commun et stations vélib.

ACCÉDER AU PLAN

PLANS DE L'ÉCOLE

L'École est répartie sur deux bâtiments reliés par des passerelles : l'ancienne usine d'air comprimé d'un côté et le bâtiment contemporain de 7 étages de l'autre.

CONSULTER LES PLANS

VISITE VIRTUELLE

Promenez-vous virtuellement dans les espaces pour vous familiariser avec les bâtiments de votre École.

ACCÉDER À LA VISITE VIRTUELLE

QUI CONTACTER ?

L'équipe administrative est composée de 70 personnes, réparties par services. La présentation de l'équipe complète ainsi que leurs contacts est disponible sur le site web.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE





Financé par la CVEC : ostéopathie, distributeurs de protections périodiques



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVIASSOR 75013 PARIS
TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

